



# LPO Infos

## Haute-Savoie



Haute-Savoie

Bulletin de liaison destiné aux adhérents de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Juin 2011 n° 66

### Edito

Avec 9 parcs nationaux (11 en 2012), 46 parcs naturels régionaux (bientôt 50), 326 réserves naturelles, plus de 400 sites gérés par le Conservatoire du littoral et 1705 sites classés « Natura 2000 », la nature française semble faire l'objet de toutes les attentions. Ainsi, lorsque l'on additionne les hectares, plus de 15 % du territoire terrestre national serait protégé, et jusqu'à 30 % des massifs montagneux de la métropole...

En fait, ces différents statuts accordent un niveau de protection plus ou moins élevé. Et à y regarder de plus près, seul 1 % du territoire national <sup>(1)</sup> est véritablement préservé au regard des deux conditions sine qua non : des forêts en libre évolution et l'interdiction totale de la chasse ! Ce petit pour cent correspond en théorie aux zones de cœur des parcs nationaux. En théorie seulement car des dérogations au projet initial sont régulièrement constatées : autorisation de la chasse (parc national des Cévennes), abattages d'arbres par l'ONF (parc national des Ecrins), introduction de poissons allochtones pour les pêcheurs (omble du Canada en Vanoise), etc. En outre, le pastoralisme y est pratiqué et ne permet pas toujours à la flore d'achever son cycle complet de développement...

Quant aux autres modes de protection, ils sont bien moins contraignants. Par exemple, dans les réserves naturelles, la très grande majorité des boisements sont exploités avec tout ce que cela suppose de perturbations. En résumé, le randonneur n'a pas le droit d'y cueillir une marguerite (ce qui est normal) mais le gestionnaire forestier peut tronçonner, débarder et transporter les grumes sur des camions ! Dans la majorité de ces réserves, la pratique de la chasse est par ailleurs « légale », et parfois même pour des espèces dont l'état de conservation est catastrophique. Ainsi, jusqu'en 2009, un arrêté préfectoral autorisait le tir du tétras lyre dans les réserves naturelles des Hauts Plateaux du Vercors ou des Hauts de Chartreuse. Bref, les chiens, même tenus en laisse, sont interdits dans les réserves naturelles (ce qui est normal)... sauf les chiens de chasse libres eux de traquer la bête une grande partie de l'automne ! Et que penser du Conservatoire du littoral qui n'interdit pas systématiquement la chasse sur ses terrains ? Nos impôts doivent-ils servir les intérêts particuliers

d'une infime minorité ? La chasse constitue-t-elle un lobby si puissant qu'il faille l'autoriser dans les espaces « protégés » si l'on veut effectivement que ceux-ci voient le jour ? Quant aux autres statuts de protection (Natura 2000, sites Ramsar...), à l'exception des arrêtés de biotopes qui peuvent fixer des mesures contraignantes, ils sont contractuels et le respect de leur charte échappe à la vigilance des associations car celles-ci sont dans l'impossibilité de porter plainte en cas de transgression... Plus efficaces sont les modalités mises en place sur les terrains privés propriétés d'ONG environnementales (LPO, WWF...), surtout lorsqu'elles s'accompagnent de mesures réglementaires (classement en réserves naturelles régionales).

Une opposition ferme aux pratiques dérogatoires est donc plus que jamais nécessaire car, si la destruction de la nature est souvent irrémédiable, sa protection n'est jamais un acquis...

Christophe Roचाix

<sup>(1)</sup> La création en 2007 du parc amazonien de Guyane porterait ce pourcentage à 3% grâce à une zone de cœur de parc de 20 300 km<sup>2</sup>. Cependant, la lutte contre le braconnage exercé par les orpailleurs clandestins y est peu efficace et les Amérindiens y bénéficient d'un droit de chasse légitime car lié à leur mode de vie traditionnel.

### Sommaire

Chronique du chocard voyageur	P.2
Suivi de la nidification des rapaces rupestres en 2010	P.2
Oiseau du trimestre	P.3
Vie de l'assoc'	P.4
Recensement des oiseaux aquatiques hivernants	P.6
Refuges LPO	P.7
Pense-bête des Refuges LPO	P.8

## Chronique du Chocard voyageur

Extravagant ! Le chemin le plus court serait donc la spirale...

Question récurrente qui taraude les ornithologues : pourquoi le faucon pèlerin fond-il sur sa proie en décrivant une trajectoire indirecte ? Un biologiste américain, Vance TUCKER, apporte une explication qui s'appuie sur les caractéristiques supposées de la vision du rapace. Celui-ci distinguerait mieux les objets placés devant lui lorsqu'il pivote la tête de côté, selon un angle de 40°. Ce faisant, il perd jusqu'à 50% de son aérodynamisme. Pour pallier cet inconvénient, l'oiseau maintient la tête alignée dans l'axe du corps mais adopte une trajectoire qui correspond à une spirale logarithmique, gardant ainsi le regard fixé sur la proie convoitée. Et la vitesse atteinte, un record pour le règne animal, compense largement ce petit détour.

Jean-Charles Million



Dessin Jean-Charles Million

## Suivi de la nidification des rapaces rupestres en 2010

### FAUCON PÈLERIN

- prospection : 69 jours = 50 bénévoles
- sites contrôlés : 65
- sites occupés : 64
- nombre de couples : 44
- couples producteurs : 18
- jeunes à l'envol : 35

La population haut-savoyarde s'inscrit dans une fourchette de 86 à 102 couples (légère expansion). Sur les 117 sites connus, 65 sont contrôlés et 64 occupés, dont 44 par deux adultes et 20 par au moins un individu. Sur 25 couples bien suivis, 18 produisent 35 jeunes à l'envol (cinq échouent et deux sont improductifs). Des perturbations toujours importantes : varappe, parapentes, via ferrata mais aussi Grand-duc et Martre. S'agissant des activités sportives, l'impact ne fait malheureusement que s'aggraver globalement en dépit de fructueux efforts déployés localement...

Faucon pèlerin - Photo D Rey



Aigle royal - Photo J Bisetti

### AIGLE ROYAL

- prospection : 151 jours = 88 bénévoles
- sites contrôlés : 37
- sites occupés : 37
- nombre de couples : 35
- couples producteurs : 9
- jeunes à l'envol : 10

La population, stable, est évaluée à 37 couples. Sur 24 couples nicheurs recensés, 9 produisent 10 jeunes (trois échecs sont constatés, dix sans suite pour des raisons inconnues, et deux insuffisamment suivis). Trois couples se caractérisent par l'immaturation de l'un des deux partenaires. De nombreux territoires subissent des dérangements d'origine anthropique, en cause notamment parapentes et planeurs. Parallèlement, en marge de la Haute-Savoie, deux couples sont suivis dans l'Ain (Jura). Ils produisent chacun un jeune à l'envol.

# L'oiseau du trimestre

## Le Coucou gris :

un parasite du genre dégoûdi.

### Carte d'identité

La « veine de cocu <sup>(1)</sup> », vous connaissez ? Quoi qu'il en soit, il n'est pas sûr que les 108 espèces de passereaux trompées par le *Cuculus canorus* soient heureuses à ce petit jeu là... Non seulement la femelle du coucou avale l'œuf qu'elle remplace en quelques secondes par le sien mais, en plus, quelques heures après sa naissance, le jeune coucou, encore aveugle, éjecte <sup>(2)</sup> un à un les œufs (ou plus difficilement les jeunes) de son hôte en les calant dans le creux de son dos afin de les faire basculer par-dessus bord... Ceci dit, la femelle sait user de subterfuges afin de mieux faire passer la pilule. Ainsi, le mimétisme de son œuf porte à la fois sur sa coloration (une femelle est généralement spécialisée à ne parasiter qu'une espèce : celle de ses parents adoptifs ?) mais aussi sur sa taille. La femelle pond en effet des œufs trois fois plus petits que ceux des espèces de taille comparable <sup>(3)</sup>. Après cela, l'incubation et l'élevage du jeune (parfois deux !) sont entièrement assurés par des parents adoptifs harcelés jusqu'à l'âge de 40 à 45 jours (exceptionnellement des coucous ont été observés en train de nourrir des jeunes de leur espèce), ce qui est près de trois fois plus long que pour les « enfants naturels » de l'espèce hôte ! En fait, l'énergie dépensée à gaver ce « Tanguy » représente un énorme effort pour les parents adoptifs souvent bien plus petits en taille. En plus, le jeune coucou reste parfois accompagné des jeunes de l'espèce hôte qu'il n'a pu expulser car trop nombreux ou trop développés lors de sa naissance. On comprend maintenant pourquoi notre oiseau joue à cache-cache et se dérobe souvent au regard de l'ornitho : à découvert, il ne cesse d'être houspillé par les passereaux, victimes potentielles de son parasitisme de couvée (une femelle peut parasiter 8 à 25 nids dans une saison) ... D'ailleurs, le Coucou gris n'est pas du genre à s'attarder dans le secteur : dès le mois de juillet, il quitte son estive pour les lointaines régions tropicales africaines au sud de l'équateur.

### Etat de conservation

Le Coucou gris est une espèce paléarctique largement répandue de la Scandinavie (il est en revanche absent d'Islande et de la toundra) jusqu'au nord du Maghreb, et du Portugal jusqu'au Japon. La diversité des habitats fréquentés explique la stabilité générale des effectifs de cette espèce encore très commune. Cependant, l'emploi de pesticides contre les chenilles défoliatrices (il est l'un des rares prédateurs des chenilles processionnaires toxiques) pourrait priver le coucou de ses proies favorites...

## Le Coucou gris en Haute-Savoie

Bien présent dans l'Avant-pays, notamment à proximité des zones humides, le Coucou gris est également bien représenté en montagne surtout dans l'étage subalpin en lisière de forêt. Il est vrai qu'il rencontre dans ces milieux les passereaux qu'il parasite en priorité, respectivement la Rousserolle effarvate et l'Accenteur mouchet. Facilement repérable à son chant, la prospection de cette espèce présente peu de difficultés en avril-mai-juin. Cependant, les preuves de nidification certaines sont très rares (moins de 20 en tout sur notre site Internet) ; seuls les codes 13 et 19 (voire 12 et 17) étant possibles... Par ailleurs, le Coucou gris est un oiseau discret, très difficile à observer, et que le néophyte peut confondre avec l'épervier (en vol, les ailes, pointues, sont cependant tenues sous l'horizontale). Il arrive que l'on puisse observer le nourrissage qui a lieu entre la mi-mai et début août. La présence de juvéniles est par ailleurs un bon indice : les jeunes de l'année se reconnaissent à leurs plumes grises plus ou moins nuancées de brun-roux (finement bordées de blanc sur le dessus) et surtout à la tache blanche nucale typique. Ceux-ci quittent leur lieu de naissance un à deux mois après les adultes et il est parfois difficile de savoir s'il s'agit d'un individu en halte migratoire ou non...

Christophe Rochaix

<sup>(1)</sup> Du « cri » du coucou pour insulter les amants.

<sup>(2)</sup> Ainsi, il est capital que l'œuf éclore 12 jours après sa ponte soit 24 à 48 heures plus tôt que ceux d'une rousserolle par exemple...

<sup>(3)</sup> Cependant, les œufs du coucou sont parfois de taille nettement supérieure à ceux de l'espèce hôte ; l'Accenteur mouchet, aux œufs turquoise, semblant quant à lui être le seul à tolérer des œufs de toutes les couleurs et de toutes les tailles.



Photo Robin Bierton

# Vie de l'Assoc'

## L'hirondelle

### a du plomb dans l'aile

Il n'y a pas un printemps sans que l'Ancien du village ne vienne m'annoncer que les hirondelles sont de moins en moins nombreuses à revenir chaque année... Il n'y a pas un printemps sans que, lors de mes animations, le constat de raréfaction des hirondelles ne soit évoqué et déploré par tous...

Et il n'y a pas un printemps sans que des témoignages de destructions directes, et bien souvent volontaires, de nids d'hirondelles et de martinets ne soient rapportés à la LPO Haute-Savoie...

Il est un fait que la disparition progressive de ces « dames » annonciatrices du printemps est de plus en plus perceptible. Même si, à l'heure actuelle, les effectifs des populations haut-savoyardes sont mal appréhendés ce qui n'autorise pas à en déduire une tendance évolutive, les conclusions d'une étude menée au plan national (le programme STOC<sup>1</sup>) sont alarmantes.

Nom vernaculaire	Tendance d'évolution	Etat des populations	Période d'étude
Hirondelle de fenêtre	-41%	En déclin	1989-2009
Hirondelle rustique	-12%	En déclin	1989-2009
Hirondelle de rocher	-34%	Stable	2001-2009
Hirondelle de rivage	+28%	Stable	2001-2009
Martinet noir	-6%	Stable	1989-2009
Martinet à ventre blanc	-13%	Résultats non significatifs <sup>2</sup>	2001-2009

Tableau 1 : Résultats nationaux du programme STOC<sup>1</sup> (Suivi Temporel des Oiseaux Communs)

À la lecture de ces données, le cas des deux espèces les plus communes (hirondelles de fenêtre et rustique) illustre bien l'hécatombe enregistrée ces dernières années parmi les populations d'oiseaux insectivores. En cause, la dégradation générale des habitats, l'intrant de pesticides compromettant les ressources alimentaires, la transformation des bâtiments agricoles autrefois accueillants, le déficit de boue nécessaire au façonnage des nids en raison de l'enrobage systématique des cours et des allées, les ravalements sans précaution de façades sur lesquelles sont établis des nids... la liste est longue d'une évolution défavorable aux hirondelles. D'autant qu'il faut compter avec les aléas météorologiques (notamment les printemps froids et humides qui empêchent les adultes de nourrir convenablement leur progéniture) ainsi qu'avec des conditions d'hivernage qui vont s'aggravant (destructions directes, sécheresse au Sahel, surpâturage en savane, assèchement des zones humides, traitements chimiques à grande

échelle...). Un ensemble de causes dont il n'est pas aisé de quantifier la part de responsabilité.

Il est pourtant simple d'agir, chacun à son échelle. Les gestes élémentaires sont primordiaux : limiter, voire éradiquer l'intrant de pesticides et insecticides dans le jardin, dans les champs... Aménager notre jardin, nos champs, nos espaces verts communaux dans le but de favoriser la biodiversité... Ce n'est sûrement pas du côté des étendues de maïs que l'hirondelle peut espérer faire son marché d'insectes quotidien. Mais surtout, veiller à ce que la loi protégeant les hirondelles, leurs nids et nichées ne soit pas transgressée.

Ce printemps, le Réseau hirondelles et martinets a vu le jour, regroupant des bonnes volontés, des personnes se sentant concernées par cette disparition. Notre objectif ? Réagir : sensibiliser à travers des communiqués de presse, des courriers adressés aux entreprises du bâtiment, mais aussi assurer une surveillance des sites de nidification dans la mesure de nos moyens, veiller à ce que les travaux de réfection soient réalisés hors période de reproduction et que chaque nid détruit soit remplacé par un nichoir...

Si vous souhaitez renforcer ce réseau par votre coopération, contactez la LPO au 04 50 27 17 74. Toutes les initiatives sont les bienvenues.

Maryne Goubert

<sup>1</sup> Le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) du Muséum National d'Histoire Naturelle a mis en place en 1989 un programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (programme STOC) permettant, pour la première fois, de faire une estimation quantitative des variations d'effectifs des populations de 89 espèces. Parmi les espèces présentant une tendance au déclin statistiquement significative, citons les hirondelles rustique et de fenêtre qui ont vu leurs effectifs s'effondrer sur les vingt dernières années...

<sup>2</sup> Une espèce montagnarde peu détectée par les observateurs du STOC. De très fortes fluctuations annuelles, rendant difficile l'étude d'une tendance à moyen terme.





Escapade à SIONNET  
(Jussy / Meinier : canton de Genève)

17 avril 2011 : les paramètres météorologiques sont très satisfaisants, idéaux même pour une telle orientation. Pas de précipitations, un soleil radieux et néanmoins une température sans excès grâce à l'influence d'un vent modéré. 23 participants ont répondu à l'appel de la LPO, tous avides de découvrir les trésors naturels que recèle ce site modèle. Transformés au fil du temps en un banal espace agricole, d'anciens marais ont été récemment l'objet d'une restauration accompagnée de strictes mesures de protection. Un affluent de l'Arve, la Seymaz, alimente les marais qui ont retrouvé leur lustre d'antan à la faveur d'inondations périodiques. Située à proximité du lac Léman, cette zone naturelle bénéficie d'une position



Photo Daniel Ducruet

attractive pour les oiseaux migrateurs, particulièrement ceux inféodés aux écosystèmes humides. Des espèces emblématiques y ont été observées ces dernières années, donnant un lustre particulier à la réputation de la réserve (Bécasseau tacheté, Bruant nain, Phragmite aquatique, Ibis falcinelle, Crabier chevelu, Pipit à gorge rousse...). D'autres, peu communes, y ont leurs habitudes et fournissent de mémorables observations facilitées par le caractère relativement ouvert des biotopes et le faible dérangement anthropique (accès réglementé) : Pigeon colombin, Butor étoilé, Blongios nain, Bruant proyer, Fauvette grisette, Martin-pêcheur... et tout un cortège de limicoles en transit migratoire. Nous ne serons pas déçus cette fois encore, totalisant 49 espèces contactées avec en prime la possibilité d'en détailler quelques-unes selon des conditions optimales. Trois combattants variés et un chevalier sylvain notamment, qui s'alimentent à quelques mètres de nos objectifs sans se soucier de notre présence. Quelques anatidés n'ont pas encore déserté leur station

d'hivernage préférée, canards chipeaux, siffleurs et souchets, sarcelles d'hiver. D'autres sont sans doute nicheurs sur place ou à proximité, c'est le cas des canards colverts et des harles bièvres. Les premières rousserolles effarvates exhaltent leur délicieuse mélodie qui se mêle à celle des rossignols philomèles, tandis que dans le sombre recoin d'un buisson la fauvette grisette fait écho aux puissantes sonorités émises par sa cousine à tête noire. Deux bruants proyers égrainent leur chapelet monotone et il nous faudra un peu de persévérance pour entrevoir leur terne livrée. Plus exubérant est le bruant jaune, partiellement drapé d'or, ou l'alouette des champs qui s'élève jusqu'à toucher les nuages. Les faisans de Colchide, nombreux ici où la chasse n'a pas cours, enrichissent de leur plumage ornemental la verte monotonie de la prairie. Un ballet aérien composé d'orbites entrelacés se déploie au-dessus de nos têtes. Y participent, sans protocole apparent, deux buses variables, neuf milans noirs, un faucon

crécerelle, un busard des roseaux et une compagnie indisciplinée de corneilles noires et corbeaux freux escortée d'un choucas des tours. Le temps est si court et notre plaisir si grand que nul ne songera à réclamer un transfert vers Guidou comme prévu au programme initial. Nous nous laisserons jusqu'au bout de l'après-midi bercer par le charme des lieux.

Domage pour ceux qui n'avaient pas pris soin d'emporter de quoi se restaurer, ils durent nous quitter prématurément. Mais sans doute organiserons-nous un autre rendez-vous...

Daniel Ducruet



Fauvette grisette - Photo Jean Bisetti

# Recensement oiseaux aquatiques hivernants

LPO Haute-Savoie ©

	Lac d'ANNECY				LEMAN français	
	14/11/2010	12/12/2010	16/01/2011	13/02/2011	14/11/2010	15/01/2011
Plongeon catmarin	-	-	-	-	-	-
Plongeon arctique	-	-	-	-	-	17
Grèbe castagneux	11	15	8	1	14	35
Grèbe huppé	298	165	280	191	4 148	9 574
Grèbe jougris	-	-	-	-	3	3
Grèbe esclavon	1	-	-	-	-	3
Grèbe à cou noir	4	-	-	-	68	227
Grand Cormoran	49	41	77	54	145	270
Héron cendré	-	3	15	1	23	32
Cygne tuberculé	11	13	38	25	47	79
Tadorne de Belon	-	-	-	-	-	2
Tadorne casarca	-	-	-	-	-	-
Canard siffleur	-	-	-	-	-	17
Canard chipeau	-	-	-	-	-	86
Sarcelle d'hiver	-	-	5	-	48	26
Canard pilet	-	-	-	-	-	-
Canard colvert	122	294	337	99	459	868
Canard mandarin	-	-	-	-	-	-
Nette rousse	-	9	5	4	52	267
Fuligule milouin	88	185	230	138	201	2119
Fuligule morillon	86	198	207	123	297	6420
Fuligule milouinan	-	-	-	-	-	10
Fuligule nyroca	-	-	-	-	-	2
Macreuse brune	-	-	-	-	-	2
Eider a duvet	12	11	11	11	2	4
Garrot a œil d'or	-	11	14	23	9	115
Harle bièvre	10	23	38	45	173	326
Harle huppé	-	-	1	-	1	-
Gallinule poule-d'eau	5	14	7	8	3	7
Foulque macroule	568	747	761	729	137	1068
Goéland cendré	-	-	-	-	15	168
Goéland leucophée	12	28	28	27	180	131
Mouette rieuse	364	167	499	323		
Tournepieuvre à collier	-	-	-	-	-	1
Chevalier guignette	-	-	-	-	1	4
Martin-pêcheur d'Europe	-	2	-	-	2	5
Cinle plongeur	-	-	-	-	1	22
Bergeronnette des ruisseaux	7	5	5	3	4	6

NB : sur le Léman, la Mouette rieuse n'est pas concernée par cette opération

# Les Refuges LPO

## Rencontre annuelle des propriétaires de Refuges LPO

Programmée pour le samedi 28 mai 2011, cette manifestation s'est déroulée à Veigy-Foncenex chez Catherine et Alain GILLIAND, heureux propriétaires d'un domaine préservé d'environ trois hectares adossé à la frontière franco-suisse. Mues par le désir de partager expérience et connaissances dans ce contexte privilégié, plus de 50 personnes elles-mêmes membres du réseau ont répondu à l'appel lancé par la LPO. Un cadre exceptionnel, des contacts empreints de convivialité, le soleil pour magnifier le décor, autant de paramètres propres à susciter un sentiment de sérénité, promesse d'un rendez-vous pleinement réussi. Ce fut le cas et pourtant... Saluons le courage de notre hôtesse qui a tenu à maintenir cet événement en dépit de la disparition de sa maman quelques jours auparavant,

d'autant que M. GILLIAND, concepteur de l'aménagement des lieux, momentanément indisponible pour raison de santé ne put nous faire bénéficier, à notre grand regret, de ses précieuses explications.

Catherine et Alain vouent une passion fusionnelle à leur propriété. Pragmatiques, ils ont initié différentes transformations avec en perspective une valorisation de l'espace au bénéfice de la biodiversité. Cette entreprise laborieuse, quelquefois émaillée de maladresses bien vite corrigées, produit un résultat spectaculaire qui nous a tous charmé. Au centre, la maison, enchâssée dans un écrin de végétation, à laquelle se greffe une vaste véranda dont l'usage n'est pas que privatif. En effet, désireux de promouvoir le concept environnemental ainsi développé, le dynamique couple autodidacte distille un programme éducatif *in situ* sous le couvert de l'association des Jardins du Nant dont il est à l'origine. Les cours théoriques se déroulent à l'intérieur de cette chaleureuse annexe tandis que la pratique s'extériorise dans le jardin. Celui-ci, constitué en mosaïque, se compose

de prairies semées de fleurs sauvages entrecoupées de tables potagères et soulignées de haies touffues. Des arbres isolés ou légèrement groupés rompent sa platitude et dissimulent des constellations de parterres fleuris. Une esthétique station de « lagunage » gorgée de plantes aquatiques traite les eaux grises. À proximité, une réserve d'eau peuplée d'une foultitude de vie côtoie un magnifique étang quasi sauvage. Richement pourvu d'une luxuriante couverture végétale et dominé de saules, il recèle une avifaune nicheuse remarquable : canard colvert, foulque macroule, grèbe castagneux, gallinule poule-d'eau, rousserolle effarvate, loriot d'Europe, rossignol philomèle... Une famille

de tariers pâtres arpente ses rives. Odonates et amphibiens sont omniprésents et la couleuvre à collier fend parfois la surface de l'eau. Un vrai paradis !

Au fil du programme concocté par Didier et Sylviane, outre les informations distillées par Mme GILLIAND sur le thème de

l'aménagement paysager et fonctionnel, nous avons eu le plaisir d'appréhender des disciplines aussi variées que l'apiculture (des ruches sont installées sur le site), la découverte des libellules, la botanique et l'herpétologie. Un atelier de confection de gîtes pour insectes était animé par Francine et Martine et, bien entendu, les ornithologues de la LPO se prêtaient volontiers aux questions qui ne manquaient pas de fuser. Que tous les intervenants soient ici remerciés : Cyril SCHULTZ, Marius BONHOMME, Josiane DUCROS, Jean-Jacques RABILLON, le Milan royal qui nous a survolés sans avoir été invité, l'ensemble des acteurs du règne animal qui se sont mis en scène, les plantes florifères, Sylviane LAMBLIN, Didier BESSON et toute l'équipe d'organisation.

Merci surtout à nos hôtes d'avoir aimablement accueilli toute cette effervescence, et d'avoir accepté avec tant de complaisance de mettre à notre disposition leur extraordinaire univers.

Daniel Ducruet



Photo Didier Besson



# Pense tête des Refuges LPO

## Favoriser les insectes ? Quelle drôle d'idée !



Des moustiques, des abeilles, des guêpes, des frelons ? Encore heureux que les araignées n'en fassent pas partie ! Pendant des années nous avons cherché à faire disparaître ces petites bêtes à coups d'insecticides et de répulsifs, et voilà maintenant qu'on nous demande de les préserver et même de les favoriser : c'est incompréhensible ! Certes, les insectes font partie intégrante de la chaîne alimentaire, mais les hirondelles ne pourraient-elles pas devenir herbivores ou granivores ? Chaque prédateur de ces petites bêtes ne pourrait-il pas s'adapter, changer de régime alimentaire ou simplement se mettre au régime ?

Continuerons-nous longtemps encore à entretenir cette perception manichéenne du vivant, conditionnant le sort des espèces au degré de sympathie que nous leur accordons ? Les scientifiques s'emploient pourtant à dénoncer ces comportements, rappelant à juste titre combien il importe de prendre la mesure d'un écosystème dans toute sa dimension. La biodiversité ne peut se réduire à quelques espèces, les interactions qui régissent le fonctionnement de notre planète étant tellement complexes. Considérés à tort comme nuisibles, envahissants, voire pathogènes, les insectes suscitent très souvent phobies et horreur, d'où la difficulté à faire admettre une forme de respect à leur égard. Et pourtant, qu'ils soient pollinisateurs, auxiliaires de culture, ou « simples » maillons d'une chaîne qui nous dépasse, ils sont au

cœur de notre propre existence. En tant que propriétaires d'un Refuge LPO, nous avons une responsabilité vis-à-vis de leur préservation directe mais devons jouer aussi un rôle promotionnel à leur égard. N'oublions pas que la charte à laquelle nous souscrivons nous engage à l'exemplarité et nous invite à la communication. Promouvoir une gestion équilibrée de la nature à partir d'une démonstration *in situ*, c'est ainsi que nous parviendrons à convaincre et propager le concept...

Préserver les insectes, c'est avant tout éviter tout intrant de type insecticide. C'est aussi conserver différentes hauteurs de coupe (les prairies fleuries, fauchées une à deux fois par an, sont de véritables eldorados pour la biodiversité). Et pourquoi ne pas mettre à disposition des abris pour voir des insectes emménager ?

Les abris à insectes peuvent être aisément fabriqués. Une simple bûche percée peut permettre l'installation de nombreuses espèces dont les guêpes et les abeilles solitaires. Les bottes de tiges feront également l'affaire. Mais peut-être préférerez-vous retourner un pot de fleur pour favoriser l'installation des perce-oreilles ? Dans un autre style, la spirale à insectes est un bon moyen de découvrir la diversité de ces micro-invertébrés et de mettre en valeur votre jardin buissonnier...

Maryne Goubert

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Wiki Refuges, dans la rubrique « Gîtes à insectes ».

## Gypaète

## En bref

### Le point sur les naissances...

En Haute-Savoie : les couples du Bargy et de Sixt élèvent chacun un poussin. Echec du couple des Aravis constaté le 19 mars. De nombreuses observations d'individus non reproducteurs ont lieu sur le département depuis quelques mois maintenant. Des jeunes en dispersion, mais aussi des adultes non installés, explorent le territoire. En Savoie : naissance à Peisey Nancroix et Val d'Isère, échec de reproduction à Termignon. Dans les Alpes de Haute-Provence : une naissance en Ubaye. Chez nos voisins suisses, une naissance à Derborence (Valais). En val d'Aoste, première naissance pour le jeune couple.

**Lâchers 2011...** Les résultats obtenus cette année au sein du réseau d'élevage permettent de relâcher

dix poussins sur l'arc alpin (le centre d'élevage de Haute-Savoie n'a pas enregistré de naissance). Les sites retenus sont : le parc naturel régional du Vercors (France), le parc Alpi maritime (Italie), Calfeisen (Suisse) et un nouveau site en Autriche. Par ailleurs, six poussins seront libérés en Andalousie.

### Mise en ligne du nouveau site internet

[www.gypaete-barbu.com](http://www.gypaete-barbu.com)

Source : ASTERS [www.asters.asso.fr](http://www.asters.asso.fr)

La LPO Haute-Savoie fonctionne  
avec le soutien logistique  
de la mairie de Metz-Tessy

**IMPRIMERIE**  
7, rue Paul Cabaud - 74000 ANNECY  
Tél. 04 50 57 22 28 - Fax 04 50 67 32 99

**rapid**  
**COPY**  
Savoie

**SATORIZ** le bio pour tous !

<p>ANNECY 99 avenue des Alpes 74330 GRAND EPAGNY Tél. 04 50 24 20 02</p>	<p>ANNEMASSE ZAC de la Châtelaine 74240 GAILLARD Tél. 04 50 94 20 49</p>
<p>THONON 10 av. d'Évian 74200 Tél. 04 50 70 15 81</p>	<p>THONON P.A. de Prê Biollat 74200 ANTHY sur LÉMAN Tél. 04 50 81 91 25</p>



LPO Infos - Bulletin édité par la délégation Haute-Savoie  
24 rue de la Grenette 74370 Metz-Tessy - tél 04 50 27 17 74  
haute-savoie@lpo.fr - http://haute-savoie.lpo.fr

Directeur de la publication : C. Rochaix

Ont collaboré à ce numéro : D. Ducruet, M. Goubert, S. Henneberg, J.P. Matérac, J.C. Million, C. Rochaix,.

Dessin : J.C. Million

Mise en page, réalisation : M. Goubert

Impression sur papier recyclé : Rapid Copy - Reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, soumise à autorisation - Publication départementale trimestrielle.



Haute-Savoie